

DU MARDI 13 AU LUNDI 19 DÉCEMBRE 2005 - N° 551 - NOUVELLE FORMULE - 2,00 €

LYON CAPITALE

LE JOURNAL DES ESPRITS LIBRES

MARCHÉS PUBLICS PERQUISITION AU GRAND LYON

PRESSIONS
COLLOMB
VEUT FAIRE TAIRE
LYON CAPITALE

Conférence de presse de Gérard Collomb suite à l'opération de saisie opérée par la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes

MARCHÉS PUBLICS

UNE PERQUISITION DE 12 HEURES AU GRAND LYON

Affaires. La police judiciaire enquête sur une possible "entente" des grands groupes sur le marché des parkings de Lyon. Lors d'une "descente" au Grand Lyon, elle a mis des scellés sur le bureau de Gérard Collomb.

Mardi 6 décembre, à 9h30, des officiers de police judiciaire mandatés par la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) se présentent au Grand Lyon pour une "opération de visite et de saisie". Jusqu'à 22 heures, ils retiennent les hauts fonctionnaires en charge des délégations de service public et collectent des documents. Ils apposent même des scellés sur le bureau de Gérard Collomb (PS), président du Grand Lyon. À la même heure, des officiers de police perquisitionnent les sièges des principales sociétés de parkings françaises, à Lyon et en région parisienne*. C'est donc une grande opération de police qui mobilise des dizaines de fonctionnaires à travers la France.

la DGCCRF se demande si certains marchés du Grand Lyon ne font pas l'objet d'un deal général, au détriment du contribuable

"Rien de ce qui figurait dans mon bureau n'a finalement été saisi", a précisé Collomb vendredi, lors d'une conférence de presse, expliquant qu'il n'avait pas voulu communiquer plus tôt sur cet événement "pour ne pas perturber la Fête des lumières". Il a ajouté : "Nous ne savons pas de quoi exactement nous sommes soupçonnés. (...) On nous dit qu'il y aurait une entente sur les marchés de parkings entre l'ensemble des entreprises lyonnaises, pour qu'ils soient attribués à Lyon Parc Auto", en échange d'autres marchés attribués par le Grand Lyon, comme la voirie. En clair, la DGCCRF se demande si certains marchés du Grand Lyon ne font pas l'objet d'un deal général, au détriment du contribuable. Tout n'est pas encore très clair dans cette affaire. La DGCCRF a d'ailleurs précisé que "la liste des contrats pour les-



Conférence de presse de Gérard Collomb suite à l'opération de saisie opérée par la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes

© Thierry Vallier

> Suite de la page 7

quels il existe des présomptions d'entente n'est probablement pas exhaustive". Les parkings et la voirie ne sont donc sans doute pas les seules pistes étudiées.

Cette opération spectaculaire de police fait suite aux déclarations de Patrick Bertrand en octobre dans *Lyon Capitale*, qui a expliqué qu'il démissionnait de sa vice-présidence au Grand Lyon en charge des délégations des marchés publics car il estimait que les marchés étaient "pipés" dans son dos (*lire ci-contre*). D'ailleurs, dans le procès-verbal de notification de la DGCCRF, un large extrait de l'entretien est cité. Contacté par *Lyon Capitale*, Bertrand a réaffirmé qu'il assumait "l'intégralité" de ses propos. Pour que la DGCCRF réagisse aussi vite, c'est certainement qu'elle avait déjà des soupçons et des "billes", depuis plusieurs années, comme en témoigne la liste des documents qu'elle a transmis au juge des libertés de Nanterre, en charge du dossier. Parmi eux, un rapport de la chambre régionale des comptes, datant de 1998, qui appelait déjà à plus de "concurrence" et de "transparence".

Lors de sa conférence de presse, qui a attiré une quarantaine de journalistes, Gérard Collomb a répliqué en insinuant que tout ceci serait un complot orchestré en sous-main par Dominique Perben (UMP), ministre des Transports : "Les choses n'arrivent pas par hasard", a-t-il dit, avant de se placer sur un terrain très politique : "Je ne voudrais pas que les prochaines campagnes électorales (...) se préparent dans la boue et les poubelles. Et ça, je ne saurais l'accepter. Tant qu'on ne nous a pas montré effectivement qu'on est sous un système d'entente, sous un système mafieux, je ne supporterai pas la suspicion. Parce que ce genre d'enquête, ça se réduit dans les cinq minutes, ou ça se déroule sur cinq ans. Si vous avez la suspicion sur les cinq ans (...) on est dans un débat un peu pipé."

Cette affaire tombe dans un contexte assez chargé : nationale, on découvre que des grands groupes ont passé des ententes illégales dans certains secteurs, comme la téléphonie. Tandis qu'à Lyon, Gérard Collomb fait depuis quelques semaines de fortes pressions sur *Lyon Capitale*, qui traite de certaines affaires "embarrassantes" (*lire ci-contre*). Pourtant, si, comme le certifie Collomb, "il n'y a pas d'entente sous ce mandat" et que donc tout est nickel dans sa gestion des marchés publics, le maire de Lyon n'a rien à craindre des investigations judiciaires et des enquêtes de presse.

■ Raphaël Ruffier

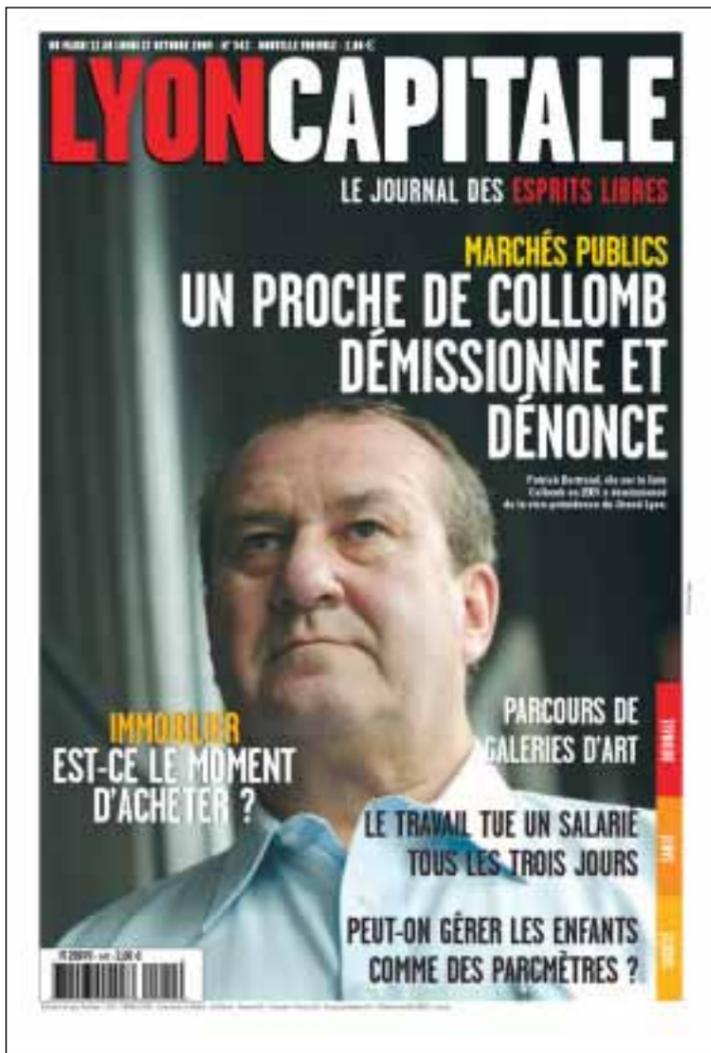
* Outre celui de Lyon Parc Auto (LPA), les sièges de Vinci Park et ses filiales (Nanterre), Eiffage Parking et ses filiales (Asnières-sur-Seine et Issy-les-Moulineaux), Q-Park (Boulogne-Billancourt), Epolis Park (Asnières-sur-Seine et Issy-les-Moulineaux), Sceta Park et Effia (Paris) ont été perquisitionnés mardi 6 décembre au matin.

DÉCRYPTAGE

Une opération de police spectaculaire, qui fait suite à une enquête de *Lyon Capitale*

La spectaculaire perquisition au Grand Lyon est l'œuvre de la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF). Avant de le faire, elle a dû demander l'autorisation à un juge des libertés de Nanterre, qu'elle a convaincu notamment en citant les propos qu'a tenus Patrick Bertrand dans *Lyon Capitale*, lors de sa démission de la vice-présidence du Grand Lyon aux délégations de service public (DSP). Dans le procès-verbal de notification, est cité un passage où Patrick Bertrand déclare (*Lyon Capitale* du 11 octobre) : "Je n'ai pas envie de jouer plus longtemps les guignols sur des marchés de concession que je pense pipés (...) sur le plan de l'éthique parce que, la plupart du temps, les bénéficiaires sont connus d'avance. (...) De même, en matière d'appels d'offres pour les marchés de voirie, nous avons laissé trois grands groupes nationaux [Bouygues, Eiffage et Vinci, ndlr] se répartir les marchés, ce qui est de nature à entraîner des surcoûts que j'ai chiffrés à 10-15 millions d'euros par an pour les seuls marchés récurrents annuels. J'en ai d'ailleurs fait part à l'assemblée communautaire en janvier 2004. Et comme par hasard... quelques mois plus tard, j'ai été écarté de cette commission d'appels d'offres." Cette répartition des marchés en trois parts égales n'est pas contestée par Collomb. À l'époque, il nous avait fait répondre par son secrétaire général, Benoît Quignon, que, selon ses calculs, le Grand Lyon ne perd dans l'histoire "que" deux millions d'euros par an et que "ce n'est pas parce que ces marchés se répartissent en trois tiers, que ce sont ces trois groupes qui tirent les ficelles".

Une question restait en suspens : pourquoi le Grand Lyon a-t-il accepté de faire un tel "cadeau" aux



trois gros du BTP ? Patrick Bertrand n'avait pas la réponse. La DGCCRF a semble-t-il une piste, ce qui justifie la perquisition de mardi : elle estime que cela "pourrait constituer une contrepartie" à l'"attitude de retrait" des groupes nationaux de BTP "au profit de Lyon Parc Auto sur les DSP de parcs de stationnement de la Courly". En clair, la DGCCRF se demande si le

Grand Lyon n'a pas donné les marchés de voirie en échange d'un quasi-monopole sur les parkings de LPA, société d'économie mixte dirigée par des élus locaux et présidée par le député (UMP) Christian Philip. Mais la DGCCRF travaille, semble-t-il, aussi sur d'autres pistes.

■ R.R.

REPÈRES

LES ENQUÊTES QUI EMBARRASSENT COLLOMB

Rappel des affaires, petites ou grandes, traitées par *Lyon Capitale* ces dernières semaines, et qui embarrassent Gérard Collomb.

LE MARCHÉ DU CHAUFFAGE

■ Le 20 octobre dernier, lors d'un procès devant le tribunal administratif, le **commissaire du gouvernement a estimé que le Grand Lyon avait favorisé un candidat** lors de l'attribution du colossal marché (250 millions d'euros) du chauffage urbain, et en a demandé l'annulation. L'affaire est en délibéré.

LE CAS RIVALTA

■ Le président du Sytral, Bernard Rivalta (PS), a touché de l'ordre de **100 000 euros d'indemnités illégales**. Il refuse de les rembourser ou de démissionner. On a aussi appris qu'il touchait des Assedic, en plus de ses 7 300 euros d'indemnités d'élu (qui ne sont pas considérées comme un salaire). Sa fille a par ailleurs été embauchée chez le principal fournisseur de bus du Sytral. Pour l'instant, Collomb le soutient.

L'AFFAIRE LÉO LAGRANGE

■ Derrière cette affaire de fausses factures, c'est le **financement du PS local** qui serait en cause. Un vice-président du Grand Lyon a déjà été mis en examen, Yves Blein (PS), sans que Collomb ne lui demande de démissionner. D'autres mises en examen pourraient suivre parmi les pointures du PS local.

LA "SALLE 3000"

■ La salle 3000 sera l'un des fleurons des salles de congrès dans le monde. On imagine donc que toutes les grandes sociétés spécialisées dans l'organisation de congrès sont intéressées pour la gérer. Or, une seule – GL Events, présidée par Olivier Ginon, un proche du maire – a déposé une offre recevable. **Devant la polémique, le Grand Lyon a décidé de relancer l'appel d'offres.**

EUREXPO

■ Olivier Ginon rêve aussi de récupérer Eurexpo et ensuite la Sucrière, ce qui le mettrait en **situation de quasi-monopole sur l'organisation des congrès** et grandes manifestations à Lyon. Ginon est à deux doigts de l'emporter sur Eurexpo, puisque des négociations sont sur le point d'être lancées entre son groupe, le Grand Lyon et la CCI.



COLLOMB VEUT FAIRE TAIRE LYON CAPITALE

Démocratie. La justice s'intéresse désormais à la régularité des marchés publics du Grand Lyon. Pour avoir soulevé cette affaire il y a quelques semaines, *Lyon Capitale* fait l'objet de dangereuses pressions politiques et financières.

Depuis plusieurs semaines, Gérard Collomb multiplie de fortes pressions sur notre journal. Plus précisément depuis que nous avons publié des articles sur les marchés publics du Grand Lyon. Patrick Bertrand, le vice-président en charge du dossier, y dénonçait dans nos colonnes des "marchés pipés" en ajoutant : "Au Grand Lyon, il n'y a plus de crédibilité dans la mise en concurrence*." Refusant nos demandes d'entretien, ce qui aurait pu lui donner l'occasion d'exposer son point de vue, Gérard Collomb a choisi de "tuer" *Lyon Capitale*, comme il l'a confié plusieurs fois. Notre journal ayant beaucoup d'annonceurs dans le milieu culturel, le maire de Lyon a décidé de demander aux institutions culturelles de ne plus communiquer dans *Lyon Capitale*. D'après nos informations, Collomb a d'abord demandé à l'adjoint à la Culture, Patrice Béghain, de se charger de ce travail. Celui-ci aurait refusé, arguant que c'était une démarche "dangereuse". C'est Jean-François Lanneluc, directeur de cabinet du maire de Lyon, qui a été chargé du "sale boulot". On nous a confirmé qu'il a exécuté les ordres, par télépho-



© Fred Dufour

Pendant nos onze ans d'existence, aucun maire n'a porté atteinte à Lyon Capitale comme Gérard Collomb aujourd'hui, qui oublie les simples règles de la vie démocratique et du droit de la presse à faire son travail d'information

ne ou par contact direct, en demandant de couper la pub. Suite à ces démarches, une institution a même annulé des bons de commande qui avaient déjà été signés avec le journal. D'autres ont résisté. Beaucoup ont trouvé ces pressions "inadmissibles" ou "dignes d'un potentat". Parallèlement, *Lyon Capitale* a appris que Gérard Collomb avait personnellement fait des pressions auprès des milieux économiques et financiers pour nuire gravement au journal.

Interpellé plusieurs fois en public sur ces pressions exercées, Gérard Collomb n'a pu les démentir. Lors de sa dernière conférence de presse consacrée précisément aux affaires et à la perquisition effectuées par la justice au Grand Lyon, Gérard Collomb n'a pas pu démentir les pressions, mais a détourné l'attention en s'en prenant à *Lyon Capitale*, qualifié par lui de "tract" et de "journal d'avant-guerre". Qui pourtant dans cette histoire fait de l'abus de pouvoir ?

Depuis sa création, notre journal a connu des périodes de déstabilisation. Et nous avons connu trois maires de Lyon. Mais pendant nos onze ans d'existence, aucun maire n'a porté atteinte à *Lyon Capitale* comme Gérard Collomb aujourd'hui, qui oublie les simples règles de la vie démocratique et du droit

de la presse à faire son travail d'information.

Ce mépris pour les structures culturelles dont la simple indépendance se trouve bafouée, cette volonté brutale de vouloir étouffer un titre de presse, tout cela choque. Et résonne curieusement dans un contexte où les soupçons d'entente et d'abus de pouvoir sont désormais posés de façon judiciaire sur la place publique. Souhaitons que Gérard Collomb recouvre rapidement son sang-froid, et le chemin des valeurs républicaines et de démocratie qui sont celles de ses électeurs et de l'ensemble des Lyonnais qu'il représente.

■ Philippe Chaslot

* Lire *Lyon Capitale* du 4 et du 11 octobre 2005.

Communiqué de la société des rédacteurs de Lyon Capitale

Lundi 12 décembre

La société des rédacteurs de Lyon Capitale dénonce les pressions économiques et politiques qui visent à déstabiliser le journal depuis plusieurs semaines.

Elle rappelle qu'il existe d'autres moyens pour exprimer un désaccord avec un journal : le débat contradictoire à l'intérieur de ses colonnes, les voies de recours légales telles que le droit de réponse.

Elle s'oppose à toute forme de chantage qui remette en cause la liberté de la presse, c'est-à-dire le droit et le devoir d'informer, y compris sur des sujets susceptibles de déplaire.

La société des rédacteurs de Lyon Capitale est une association loi 1901, indépendante de la direction du journal. Elle regroupe les journalistes rédacteurs, salariés et pigistes.

Société des rédacteurs de Lyon Capitale : presse.libre@free.fr